

UNE PAGE D'HISTOIRE

Voici une nouvelle chronique, que vous pourrez suivre chaque mois dans le Catherinois.

Ce mois-ci, nous allons nous attarder sur les débuts de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

C'est en octobre 1821 que la mission Saint-Patrice voit le jour. À cette époque, le territoire n'est pas encore subdivisé en villes comme nous les connaissons aujourd'hui et il fait partie de la Seigneurie de Fossambault.

Les seigneurs de la famille Juchereau-Duchesnay se succèdent et profitent de l'arrivée des immigrants qui fuient la famine en Irlande pour les établir sur leurs terres. La mission porte donc le nom du saint patron des Irlandais. La paroisse catholique est, quant à elle, fondée en 1824 sous le nom de Sainte-Catherine.

Une première église fut construite par les Irlandais en 1832, mais on sait très peu de choses sur son emplacement et son envergure.

La deuxième église est érigée en 1890 à l'emplacement de l'église actuelle. Elle est détruite par le feu le jour des Rois 1910. La croix qui ornait son clocher devient une croix de chemin que l'on peut encore voir aujourd'hui.

Savez-vous où la trouver? Cherchez un peu, vous aurez la réponse dans le Catherinois du mois d'octobre.....



Église incendiée en 1910



UNE SUBVENTION DE 20 400 \$ POUR LA BIBLIOTHÈQUE ANNE-HÉBERT

Le ministère de la Culture et des Communications a octroyé une subvention de 20 400 \$ à la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Celle-ci a été accordée à la bibliothèque Anne-Hébert dans le cadre du programme pour le développement des collections des bibliothèques publiques autonomes.

La contribution de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier s'élève quant à elle à 9 600 \$, ce qui porte les investissements pour l'acquisition de volumes à 30 000 \$ pour l'année 2014-2015. De plus, la Ville ajoute un montant de 1 000 \$ pour toute la préparation matérielle des volumes.

La subvention reçue permettra l'achat de nouveaux volumes afin de continuer à développer et diversifier les collections au profit de tous les abonnés.

Cette année, la répartition des achats se fera selon les pourcentages suivants :

58 % pour les collections adultes, réparti comme suit :

- 37 % documentaires
- 55 % romans
- 8 % bandes dessinées adultes

42 % pour les collections jeunesse, réparti comme suit :

- 24 % documentaires
- 30 % romans
- 18 % bandes dessinées jeunes
- 28 % albums

Le Catherinois

Contact : Marie-Josée Langlois
Téléphone : 418-875-2758
Courriel : marie-josée.langlois@villescjc.com

Site Internet : www.villescjc.com

Date de tombée :
Le 15 du mois précédant la parution